

ABONNEMENTS
ABONNEMENTS
parient des 1er et 16 de chaque mois
se patent d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
se patent d'avance
Annonces... 25 c. la ligne
Réclamations... 50 c.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Table with 4 columns: Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Lurçat, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, Agen, Bordeaux, Périgueux, Rodez, Aurillac, Vierzon, Paris.

Cahors, le 6 Juillet 1875

La discussion du projet de loi relatif à la compagnie de Lyon est enfin terminée. L'Assemblée a abordé ensuite le projet de loi concernant la concession de plusieurs chemins de fer dans le Nord.

Revue des Journaux

Patrie.

Nous sommes fort convaincus que l'Assemblée ne saurait dorénavant rien aborder de nouveau avec utilité, mais autre chose est de ne rien entreprendre de nouveau et de tout laisser en train, inachevé et pendant; autre chose est de se résoudre à un départ inévitable en gens posés, sérieux, prévoyants; autre chose, de partir tamulueusement hâtivement, en gens découragés et déçus qui jettent le manche après la coignée et qui semblent dire: on s'en tirera, après nous, comme on pourra!

saillant que tous les autres, de cette hâte si déplacée en pareille matière qui devrait être la préoccupation principale d'une Assemblée législative. Enfin il faut achever en troisième lecture la loi sur l'enseignement supérieur; il y a à cet égard engagement pris, et il est décidé d'ailleurs que cette loi sera à l'ordre du jour après la seconde lecture de la loi sur les pouvoirs publics.

Est-ce tout? Nous en doutons, mais nous pouvons nous borner à ce programme. Si l'Assemblée peut l'épuiser dans la présente session, en admettant même que l'on prenne le parti fort difficile de proroger la session des conseils généraux, nous en serons pour notre part enchantés, car, faut-il le répéter encore? nous ne désirons nullement éloigner la dissolution par de spécieux prétextes. Nous souhaitons qu'elle vienne sans retards calculés, mais sous couleur de la hâter nous ne voulons pas qu'on étrangle des lois essentielles et qu'on néglige aucune des dispositions et des précautions conservatrices que l'Assemblée peut encore instituer avant de disparaître. Nous voulons, en un mot, que la dissolution ne soit pas une surprise, une sorte de coup de tête, mais une résolution réfléchie et mûrie d'hommes qui se retirent avec calme, après avoir pleinement achevé tout ce qu'ils s'étaient proposé de mener à bonne fin.

Journal des Débats.

Il paraît, d'après un télégramme adressé de Berlin à un journal de Londres, que le gouvernement allemand réclame impérieusement à l'Espagne le paiement de l'indemnité convenue pour les dégâts occasionnés au Gustav. Cette exigence étonne et irrite certains organes de la presse espagnole. Ainsi, dans son numéro du 29 juin, l'Irurac-Bat de Bilbao récrimine assez aigrement contre la dureté du créancier de l'Espagne. Il rappelle que celle-ci a peut-être, en vue de la conciliation, dépassé ce que son droit et sa dignité pouvait exiger, en payant une compensation pécuniaire pour le Gustav et pour son chargement; en saluant solennellement le drapeau allemand à Guetaria; en faisant des excuses pour un acte de vandalisme commis par des insurgés hors de son atteinte; en restituant, d'autre part, deux navires allemands capturés dans les eaux de l'archipel de Jolo lorsqu'ils portaient des armes à un sultan ennemi de l'Espagne, et finalement en payant à cette occasion une indemnité malgré le jugement du tribunal de Manille qui les déclarait de bonne prise.

Ces concessions, qui paraissent exagérées à l'Irurac-Bat, n'ont cependant pas eu, à ce qu'il semble, le don de calmer la soif de restitution du gouvernement allemand. Il faut écouter, sur ce point, les doléances naïves de la feuille espagnole. « Eh quoi! dit-elle, pour une misérable question d'argent, pour un retard dans le paiement, un grand gouvernement comme celui de Berlin se montre exigeant et impatient contre un pauvre gouvernement comme celui d'Espagne qui est entouré de grandes difficultés! »

Si notre confrère avait voulu seulement regarder un peu par-dessus la frontière, il aurait pu voir, en nous contemplant, que l'Allemagne

n'est pas tendre en fait d'indemnité. Il se plaint qu'après s'être montrée à l'Espagne comme une amie et une protectrice généreuse elle ait pris tout à coup « un ton d'arrogance et de hauteur » rigide? En attendait-il donc autre chose?

Les journaux prussiens consacrent de longs articles au 200^e anniversaire de la bataille de Fehrbelin, dans laquelle l'Électeur de Brandebourg remporta sur les Suédois une victoire décisive. Nous comprenons l'enthousiasme qu'inspire aux Allemands le souvenir d'une journée glorieuse, d'un des premiers triomphes de la cause germanique, d'un succès qui a préparé et assuré les destinées futures de la Prusse; mais le moment est-il bien choisi pour célébrer avec tant de pompe un événement qui rappelle aux Suédois une cruelle défaite? Il y a quelques jours à peine, le roi Oscar II échangeait avec l'empereur Guillaume les toast les plus amicaux. A peine est-il rentré dans ses États, et déjà ses hôtes d'hier se livrent à des manifestations où il lui serait difficile de retrouver l'expression des sentiments affectueux qui l'ont accueilli partout dans son voyage. Les haines historiques de l'Allemagne, nous l'avons appris à nos dépens, peuvent se dissimuler pendant de longues années; elles n'en survivent pas moins au fond des cœurs, et la première occasion les fait éclater. L'empereur Guillaume a fait sceller dans la première pierre du monument commémoratif de la bataille de Fehrbelin un Manifeste adressé à la nation allemande « actuelle et future », qui exhorte les descendants des vainqueurs de Fehrbelin à se souvenir de leurs ancêtres et à imiter leurs vertus. Cette exhortation n'a rien que de fort naturel; mais nous serions curieux de savoir quelle impression elle produira à Stockholm.

Liberté.

S'il faut s'en rapporter à une note de l'Agence Havas, le Gouvernement n'aurait point encore discuté la grave question de l'époque des élections générales. Il compterait même se désintéresser complètement d'un débat « qui est du domaine exclusif de l'Assemblée ».

Il nous est difficile de prendre au sérieux ces informations. Que le Gouvernement n'ait pas l'intention d'engager sa responsabilité sur la question de la dissolution, nous le comprenons sans peine, et l'Agence Havas n'avait pas besoin de nous l'apprendre: il y a longtemps que nous sommes fixés là-dessus; mais que le Gouvernement n'ait pas encore envisagé l'éventualité des élections générales, qu'il ne s'en soit pas préoccupé, qu'il n'ait pas discuté s'il convenait de faire ces élections en octobre ou seulement au printemps prochain, c'est ce qu'il nous est difficile d'admettre. La question est trop grosse pour que le cabinet, si disposé qu'il puisse être à s'incliner devant les décisions souveraines de l'Assemblée, puisse se dispenser d'avoir une opinion et de la manifester.

Informations

L'archevêque de Munich vient de publier, à propos des prochaines élections en Bavière, une lettre pastorale dans laquelle il invite les fidèles à ne porter leurs suffrages que sur des hommes éprouvés, vaillants, prêts à tout sacrifier pour la foi, le trône, la patrie, le roi, la loi et l'ordre public. Ce mandement épiscopal doit être lu en chaire dans toutes les églises; cependant il est enjoint aux prêtres d'éviter de l'accompagner de commentaires.

D'après la Gazette de Cologne, un certain nombre d'ecclésiastiques du diocèse de Munich auraient instamment prié l'archevêque de ne pas publier cette lettre pastorale. Sa Grandeur a passé outre.

Il est certain que cette attitude de l'archevêque de Munich ne va pas peu contribuer à enflammer le parti catholique, déjà à peu près certain de la victoire, de l'avis même de ses ennemis.

On écrit de Berlin qu'il est question, depuis quelques jours, d'un projet de gouvernement allemand qui, s'il vient à se réaliser, comme tout permet de le supposer, compliquerait d'une manière grave les élections bavaroises. Le cabinet de Berlin, de plus en plus assuré du triomphe des catholiques en Bavière, et peut-être même de la fraction la moins conciliante de ce parti, n'aurait rien trouvé de mieux, pour paralyser l'action du ministère qui sortira de là, que de demander au conseil fédéral d'étendre à tout l'empire les lois concernant les ordres religieux et l'administration des biens ecclésiastiques. Le conseil fédéral se composant d'une majorité hostile au développement que prennent en Bavière les chances, de ce qu'on appelle, parmi les nationaux-libéraux, l'ultramontanisme, il est presque probable qu'il accueillera avec faveur la proposition de la grande chancellerie.

Les conséquences de cette acceptation ne sauraient échapper à personne. Si la Bavière catholique était mise en demeure de prendre à l'égard des convents et du clergé des mesures comme celles dont l'exécution a produit dans la Prusse protestante un si fort ébranlement, on ne pourrait guère répondre de la tranquillité du pays.

La lutte électorale prend déjà des proportions très-dangereuses. Les catholiques et les protestants, dans les collèges électoraux, s'attaquent avec un acharnement sans égal, et ils proclament bien haut que le succès de leurs candidats comportera une victoire contre la Prusse et la politique de M. de Bismark.

(Patrie.)

Le frère Irlide, qui vient d'être élu supérieur général de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne, a été supérieur du pensionnat Saint-Joseph, à Toulouse, où il a laissé des souvenirs chers à tous ses anciens élèves.

LES INONDATIONS DU MIDI

VOYAGE DU MARÉCHAL MAC-MAHON.

Foix, 1^{er} juillet.

Le maréchal est rentré à Foix hier, venant de La Bastide-Besplas où les dégâts sont moins considérables que ceux de Verdins.

A six heures, le maréchal est parti pour Narbonne et est revenu le soir coucher à Carcassonne. De Carcassonne, le maréchal partira dimanche pour Agen; et de là, sans doute, pour Paris.

La dépêche suivante relate en détail le voyage du maréchal à La Bastide-Besplas :

Foix, 2 juillet, 11 h. soir.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé assez tard à La Bastide-Besplas, qui a été très endommagé par l'inondation. Pendant la visite du président de la République, il a plu beaucoup.

Le maréchal a laissé de nombreux secours.

Le village de Verdins, qui a été visité ce matin, est, de tous les lieux parcourus jusqu'à présent par le maréchal, celui qui a été le plus ravagé. Verdins a été surpris par une trombe d'eau et par un violent ouragan qui l'ont détruit presque en entier. Il y a eu une centaine de victimes, dont la plupart gisent encore sous les débris. Un bataillon de la ligne va être envoyé à Verdins et à La Bastide-Besplas pour débayer les ruines.

Le maréchal-président a reçu des populations ruinées par le fléau l'accueil le plus chaleureux.

Un arc de triomphe avait été dressé en avant de Verdins. Une couronne de laurier a été offerte au maréchal.

Le président a donné 1,000 francs pour relever le pont de bois de la station thermale d'Ussat où il a passé. Il repartira demain pour Carcassonne, visitant sur son passage plusieurs villages.

Foix, 3 juillet.

Le maréchal-président a fait hier 140 kilomètres en voiture, avec une pluie battante toute l'après-midi, pour visiter les lieux inondés.

Il est parti de Foix ce matin à six heures trente pour se rendre à Auteriv, d'où il reviendra à la station de Cintegabelle. Il ira en voiture jusqu'à Villefranche et, par le chemin de fer, à Narbonne et à Cougsan.

Le maréchal partira demain de Carcassonne pour Agen et sera de retour à Versailles lundi, vers cinq heures du matin.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne*, du 4 juillet :

Le Maréchal-Président revenant de visiter les villages inondés de la haute vallée de l'Aude, est arrivé dimanche à Agen, à 1 h. 20 de l'après-midi, par train spécial.

Sur le trottoir de la gare l'attendaient les membres du conseil général de Lot-et-Garonne, qui lui ont été présentés par M. le comte de Bastard, député, président du conseil.

Le Maréchal-Président s'est entretenu longuement avec les conseillers généraux des besoins du département dans les tristes circonstances où nous sommes.

M. le préfet et M. le général Minot étaient également venus saluer, à son passage, le maréchal de Mac-Mahon, qui est reparti pour Paris par l'express de 1 h. 50.

LA SITUATION A TOULOUSE.

Après l'eau, la boue, après le déchaînement des flots, le déchaînement des miasmes. Tous ces débris, toutes ces maisons effondrées, tous ces débris couverts d'une vase épaisse et grasse, dégagent en certains endroits les odeurs les plus pestilentielles. Les fosses d'aisance défoncées et les débris de matières organiques en décomposition ont empoisonné les eaux des puits ou des sources. Les terres ravinées et détremées du cimetière répandent des émanations pernicieuses. Aussi les habitants comprennent-ils qu'il importe de prendre les mesures les plus énergiques afin d'éviter qu'après l'inondation, le Midi ne soit frappé d'un fléau plus redoutable encore.

Dans la plupart des rues, on creuse des tranchées et des rigoles afin de faciliter l'écoulement des eaux. Les boues sont transportées

dans des tombereaux et jetées dans la Garonne.

On déblaie et on transporte au loin les débris des maisons abattues. Les maisons qui ont résisté sont grattées à vif, aérées, passées intérieurement à l'acide phénique ou au sulfate de fer.

En attendant que l'assainissement soit suffisant, les habitants sont allés camper sur le plateau de la Béarnaise, dans le quartier de Montaudran. Une personne qui vient de visiter ce campement me dit que déjà un assez grand nombre de baraquements en bois se sont élevés construits sur le modèle de ceux qui avaient été édifiés au Champ-de-Mars pendant le siège, de Paris. D'autres habitants campent sous la tente.

Tous ces pauvres gens ont l'air résigné et ne demandent qu'à se remettre au travail. Les soldats qui, jusqu'ici, ont prêté à la population le concours le plus héroïque d'abord le plus utile et le plus actif ensuite, sont remplacés par des ouvriers civils. Cette mesure aura l'avantage de donner du travail aux malheureux que le fléau a laissés sans ressources.

Dans beaucoup d'endroits, on fait des grands bûchers avec les matières alimentaires, les chiffons, les foins, les fourrages que la vase a recouverts et qui ont subi un commencement de putréfaction. Ces débris sont enduits de goudron et d'autres matières facilement combustibles. On obtient de cette façon d'énormes brasiers qui purifient l'air.

Dans ces brasiers, on jette aussi tous les objets mobiliers que la vase a pénétrés, et spécialement les objets de literie. C'est dur de jeter ses matelas au feu, quand on n'a point d'argent pour en acheter d'autres! Et c'est le cas du plus grand nombre des pauvres gens du faubourg Saint-Cyprien. Espérons que la charité publique réparera en partie tous ces malheurs.

On est très reconnaissant ici de ce que la France et cet admirable Paris, et notre chère Alsace-Lorraine font pour nous. Nos populations n'oublieront pas, soyez-en certain, le service immense qu'on leur rend à cette heure avec un élan si merveilleux et si spontané.

J'ai vu qu'on s'étonnait à Paris de la rapidité avec laquelle l'eau a abattu ou rendu inhabitables un millier de maisons toulousaines.

C'est qu'on ne sait pas que ces maisons sont construites en pisé, c'est-à-dire en terre battue. On bat tout simplement la terre entre deux planches et on lui donne la forme de briques plates, qu'on laisse sécher. Ces briques sont ensuite posées par assises et reliées entre elles par de la même terre, délayée en forme de ciment.

On comprend que l'eau n'ait pas de peine à désagréger des constructions de cette espèce. Une fois la base délayée, tout l'édifice croule. On dit d'ailleurs que la municipalité se propose d'exiger que les maisons élevées à la place de celles dont on enlève en ce moment les débris soient faites de matériaux plus résistants.

M. Henri de Parville donne l'explication suivante des inondations qui viennent de dévaster le Midi :

Les inondations actuelles ont été produites uniquement par les pluies persistantes qui sont tombées dans tout le bassin pyrénéen et sur les Cévennes. Les affluents de cette région offrent tout le caractère torrentiel. Les eaux de pluie ruissellent sur les versants de la montagne, qui fait collecteur; en quelques heures le lit d'un affluent, à sec le matin, est rempli, et les rives sont inondées sur une étendue souvent considérable. La partie méridionale des Cévennes, la montagne Noire et les Corbières exercent une action considérable sur les petits fleuves méditerranéens compris entre le Rhône et les Pyrénées, l'Hérault, l'Orb, l'Aude, etc. Une pluie de 200 millimètres, qui n'a pas d'action sensible ailleurs, détermine ici des crues subites.

Si maintenant la pluie survient en juin au lieu de tomber en mai, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'eau chaude s'abat sur les neiges des hauts sommets qui n'ont pas encore fondu. La neige passe à l'état liquide, et à l'eau de pluie il faut encore ajouter le volume de toute cette neige fondue. Les désastres sont alors imminents. Tel a été le cas depuis le 21 juin.

Les pluies du nord-ouest ont été continues ces jours derniers sur les Cévennes et sur le versant nord des Pyrénées, et les eaux ont grossi brusquement les affluents de la Garonne.

Les crues de ces cours d'eau sont si subites, qu'on n'a pu guère les annoncer jusqu'ici, comme on le fait pour la Seine, la Loire, etc.

La ville de Toulouse vient de décider qu'un

monument commémoratif s'élèverait sur une des places du faubourg St-Cyprien. Les noms des soldats qui sont morts victimes de leur dévouement seront inscrits sur une des faces.

Nous lisons dans la *Gazette du Languedoc* :

Monsieur le comte de Chambord, qui a toujours eu une parole de consolation pour toute grande douleur, a été aussi toujours des premiers à venir en aide aux populations frappées par quelque grand sinistre. Il ne pouvait donc oublier Toulouse et les contrées du Midi, si chères de tout temps à la royauté française. Nous n'apprenons rien à nos amis, dont ils ne fussent certains d'avance, en leur annonçant qu'à la première nouvelle des désastres causés par l'inondation de la Garonne, Monsieur le comte de Chambord s'est empressé d'envoyer son offrande à la souscription ouverte pour venir en aide aux malheureuses victimes de ce sinistre.

Monsieur le comte de Chambord a souscrit la somme de quinze mille francs.

Le Maréchal, en se rendant à Carcassonne, a fait une visite de condoléance à la famille du marquis d'Hautpoul, mort victime de son dévouement.

Lundi matin, à 2 heures 1/4 sont arrivés à Toulouse, par voie ferrée, venant de Paris, 80 hommes de la garde républicaine. Ils sont logés caserne Adoue.

Voici un détail atroce, sur les inondations, que nous trouvons dans une correspondance de Toulouse :

On sait que le corps du marquis d'Hautpoul a été retrouvé nu. On croyait d'abord que ses vêtements avaient été déchirés et emportés par le fleuve. Il n'en est rien. Le marquis d'Hautpoul a dû être dépouillé par un infâme voleur. On en a acquis la preuve en examinant ses mains. On savait qu'il portait une bague d'un très grand prix. Or, le doigt où se trouvait la bague avait été (détail horrible!) coupé ras avec un couteau.

On signale à l'*Echo de la Province* un fait poignant arrivé au lendemain de l'inondation, et qui n'est probablement pas seul de ce genre.

Pendant la nuit fatale du 23 juin, une maison s'écroula sur la famille d'un ouvrier, composé du père, de la mère et d'un enfant au maillot. Le père seul se sauva. Il courait comme un fou parmi les ruines le lendemain matin, lorsqu'il rencontre un de ses amis qui lui dit : J'ai sauvé ton enfant, je te cherchais pour te le rendre, mais comme je ne te trouvais point, je t'ai cru mort et je l'ai porté à l'hospice...

Ivre de joie le père court à l'Hôtel-Dieu et demande à reconnaître son fils. Or, comme tous ces enfants étaient souillés de boues les langes en lambeaux, on les avait tous soigneusement lavés, nettoyés et changés de linge. Quand le père se présente, on lui en montre une vingtaine encore au maillot ou à peu près... Hélas! il ne put reconnaître le sien... Tous les enfants de quatre ou cinq mois se ressemblent et les vêtements qui seuls pourraient faire reconnaître l'enfant, lui ont été enlevés. L'œil d'une mère seul saurait trouver les traits de son fils... Et depuis ce père infortuné revient tous les jours espérant que quelque signe miraculeux lui fera trouver l'espoir de ses vieux jours.

N'est-ce pas que cette situation est affreuse et des plus dramatiques?

Un épisode touchant de l'inondation et qui rappelle l'histoire de Moïse, enfant exposé dans un frêle berceau sur les eaux du Nil.

A Bordeaux, les douaniers en surveillance sur la Garonne ont relevé les cadavres de deux soldats appartenant à la garnison de Toulouse, puis ils ont découvert une petite enfant qui dormait dans son berceau, flottant sur le fleuve.

L'enfant a été recueillie par la fille d'une des plus honorables familles de Tarbes, qui est mariée à Bordeaux.

Un épisode de l'inondation à Agen :

Le jeudi, 24, au moment où la ville était envahie par les eaux des deux côtés à la fois, la cour d'assises tenait son audience.

A trois heures de l'après-midi, le palais de justice et la prison qui est attenante, ont été complètement bloqués : les flots faisaient irruption dans le greffe par les corridors du rez-de-

chaussée; ils atteignaient même déjà à la hauteur de la quatrième ou de la cinquième marche du grand escalier qui conduit à la salle des Pas-Perdus.

Les magistrats, les avocats, les jurés, les témoins et le public ont dû attendre jusqu'à huit heures l'arrivée d'une grande barque sur laquelle ils ont traversé le cours de la Plate-Forme, transformé par l'inondation en un vaste lac. Mais la crue était alors arrivée à son maximum d'élévation : il ne fallait pas songer à descendre dans les bas-quartiers de la ville où se trouvent les hôtels.

Chacun a cherché un refuge chez un parent ou un ami, et les jurés ont été recueillis par le proviseur qui a bien voulu mettre les bâtiments du lycée à leur disposition.

Quant aux accusés, il ont passé la nuit sous bonne garde, dans une des salles du Palais-de-Justice, jusqu'à ce que la décroissance des eaux ait permis, le lendemain matin, de les transférer à la maison d'arrêt.

On annonce que le conseil général de Lot-et-Garonne a voté pour les inondés une somme de 240,000 francs, dont 100,000 seront versés au comité placé sous le patronage de la duchesse de Magenta.

Chronique locale et méridionale.

Nous apprenons que la Compagnie d'Orléans vient de faire verser une somme de 25,000 fr. au profit des inondés. Elle a décidé en outre de transporter à 1/2 tarif, les dons gratuits destinés à soulager les misères des populations atteintes et qui seront dirigés sur Toulouse, Agen et Tarbes, à l'adresse des autorités : Evêques, Préfets, Maires.

MAIRIE DE CAHORS.

Souscriptions pour les inondés.

Quatrième liste.

MM. Andraud Rolland, 25; Célières, médecin, 20 fr; Calmon limonadier, 20 fr; Valette, maître de pension, 50 fr; M^{me} Calmels née Berton, 20 fr; Cazès limonadier, 5 fr; Mézes, fabricant de chaises, 4 fr; Fauré, Victor, 20 fr; Lesirade serrurier, 6 fr; Martinet prop. 40 fr; Plantade, rédacteur du *Courrier du Lot*, 10 fr; Dufour avocat, 100 fr; Carayon, Jean aîné, 50 fr; De Sevin, vérific. 20 fr; Poursillie, prop. 5 fr; Mellis, 5 fr; Rivières, tannier, 5 fr; Napias, recev. des domaines, 20 fr; Labie, recev. de l'Hospice, 40 fr; M^{me} Labie, 40 fr; Lescole, prop. 20 fr; Badade, épicier 4 fr. 50; Calmejeanne, 20 fr; Lurgue avocat, 20 fr; Corso et Courbesse, 50 fr; Mention cordonnier. 5 fr; Milhet père, 2 fr; M^{me} Latour, 25 fr; Lacassagne, 25 fr; Henras, nég. 400 fr; Linsac, limonadier, 3 fr; Cangardel 4^e 20 fr; Gisbert, rec. des domaines, 20 fr; Debertrand, surint. des domaines, 5 fr.

Nous recevons la poésie suivante, d'un de nos abonnés :

L'INONDATION

Sur les bords écumeux des fleuves
Qui roulent des flots et des cris,
Des enfants, des vieillards, des veuves
Pleurant leur asile en débris.
La cime d'arbre est le refuge
Que l'homme dispute aux oiseaux,
Et la morne voix du déluge
S'éteint par degrés sous les eaux!

L'ange des détresses humaines
Recueille ces vagissements,
Ces sanglots, ces chûtes soudaines
Des villes sur leurs fondements;
Au sourd craquement des collines
Mélangé nos lamentations,
Il souffle aux oreilles divines
Le chant de deuil des nations!

Mais bientôt la terre s'essuie
D'autres bruits changent son accent;
C'est l'arbre courbé sous la pluie,
Qui frémit au jour renaissant;
C'est le marteau, c'est la truelle
Qui rebâtit le nid humain;
C'est l'or abondant qui révèle
L'aumône en sonnant dans la main.

L'ange de la céleste joie
Passe, emportant au Créateur
Ces bruits que le bienfait renvoie
A l'oreille du bienfaiteur;
Il en fait un concert de grâces,
Qui dit au Seigneur irrité :
« Ton déluge n'a plus de traces
« Sur un globe de charité!... »

Au bénéfice des Inondés du Midi
CONCERT DONNÉ PAR L'ORPHEON
 DE CAHORS,

Le Mardi, 6 Juillet, dans la Salle de Spectacle

Programme :

- PREMIÈRE PARTIE**
- 1. *Tyrolenne des Pyrénées*, chœur, chanté par l'Orphéon.
 - 2. *Dieu seul me la rendra*, lamento, chanté par M. Rollés jeune. Henrion.
 - 3. *Maître Pathelin*, romance, chantée par M. Pezet. Bazin.
 - 4. *Retour de Pietro*, romance, chantée par M. Cabannes. Saintis.
 - 5. *Hymne à la charité*, chœur, avec solo de ténor. Rossini.
 - 6. *Le Roi des bohémiens*, chanté par M. Contou. E. Coppinini.
 - 7. *Chansonnette*, chantée par M. X. L. de Rilhé.
 - 8. *La St-Hubert*, chœur à 4 parties.
- DEUXIÈME PARTIE**
- 1. *Tyrolenne du Périgord*, chœur, chanté par l'Orphéon.
 - 2. *Marie*, romance, ch. par M. Willer. Saintis.
 - 3. *Le trapiste*, ch. par M. Rollés aîné. J. Vimeux.
 - 4. *Soirée en mer*, duo, chanté par MM. Rollés jeune et Pezet. L. Bordéze.
 - 5. *Ode à la charité*, chantée par M. Rollés aîné. Martin.
 - 6. *Complets des mousquetaires de la Reine*, Opéra. Halévy.
 - 7. *Chansonnette*, chantée par M. X. Saintis.
 - 8. *L'Invasion*, chœur à 4 parties.
- Le Piano sera tenu par M^{me} Combes.

l'ordre de partir en destination de Toulouse, pour y mettre à exécution l'arrêt du 19 mai. En gare d'Orléans, Roch a reçu un télégramme qui lui ordonnait le retour sur Paris. Les inondations qui affligent en ce moment les populations méridionales et principalement Toulouse, où devrait avoir lieu l'expiation, sont causes de ce sursis.

On lit dans le Progrès :

« Dans la nuit de mercredi à jeudi, Rieubernet, le condamné à mort du crime d'Ancerville, a tenté d'assassiner un gardien et de s'évader dans les circonstances suivantes :
 » Le gardien Groot, chargé tout spécialement de la surveillance de Rieubernet et de Bergés, était de service devant leurs cellules. Rieubernet demanda un vase que Groot lui apporta; comme il se baissait pour le déposer à terre, le misérable condamné qui avec ses dents avait déchiré sa camisole et repris l'usage de ses mains, lui serra fortement le cou pour l'étrangler d'une main et tenta de l'étouffer en lui introduisant ses doigts dans la bouche. Le gardien le mordit fortement et le lâcha un moment après. Rieubernet croyant Groot asphyxié tenta de s'échapper; mais Groot ferma la porte à double tour et appela ses collègues.
 » Ceux-ci s'emparèrent facilement de l'assassin contre lequel de nouvelles mesures de sûreté ont été prises.
 » Il a accusé Bergés de complicité dans cette affaire; le meurtrier de Guilleméry nie énergiquement.
 » Si la clémence du chef de l'Etat avait pu s'étendre sur Rieubernet, il est probable que ce dernier crime l'écartera et qu'il ne lui reste plus qu'à payer sa dette à la société. »

Une dépêche datée du 30 juin, et reçue par le *Journal de Toulouse*, assurait que M. Marrou, maire de Castelsarrasin, venait d'être l'objet d'une tentative d'assassinat. Le mobile du crime était, disait la dépêche, la haine politique. Le *Journal de Tarn-et-Garonne* donne, au sujet de ce fait, des explications qui en atténueraient beaucoup la gravité. M. Marrou revenait, vers midi, de visiter les inondés du faubourg Garonne lorsque, sur la place Saint-Sauveur il entendit l'éclat d'une capsule et vit un fusil dirigé vers lui. Il n'eut que le temps de s'abriter derrière le mur formant l'angle de la rue, et le coup, qui avait fait long feu, atteignit en plein visage le sieur Portal, menuisier, assis devant la porte de sa maison. Une seconde de plus, et M. Marrou tombait fondroyé. L'auteur de ce déplorable accident, dit le *Journal de Tarn-et-Garonne*, est un enfant de douze ans, fils de M. A. G., négociant à Castelsarrasin. Une enquête est commencée.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 21 au 26 juin 1875.

- Mathématiques élémentaires.*
 - Géographie. 1 Reynes; 2 Claret.
 - Mathématiques préparatoires.*
 - Mathématiques. 1 Rochette; 2 Vieussens.
 - Rhétorique.*
 - Disc. français. 1 Delrieu; 2 Combarieu.
 - Seconde.*
 - Thème grec. 1 Labro; 2 Cantarel.
 - id. 1 Nouvelles; 2 Albert.
 - id. 1 Valat; 2 Bertrand.
 - id. 1 Barbier; 2 Verdy.
 - id. 1 Rossignol; 2 Maratuech V.
 - Septième.*
 - Version latine. 1 Tinel; 2 Talou.
 - id. 1 Deleau; 2 Mogniat.
 - Enseignement spécial. — Troisième année.*
 - Physique. 1 Bonnet; 2 Cros.
 - Deuxième année.*
 - Hist. naturelle. 1 Pélissié; 2 Alliet.
 - Première année.*
 - Histoire. 1 Berbier; 2 Delfour.
 - Année préparatoire.*
 - Orthographe. 1 Lacrouz; 2 Cosse.
 - Classe primaire. — Première division.*
 - Calcul. 1 France; 2 Delmas.
 - Deuxième division.*
 - id. 1 Arbouys; 2 Soulié.
 - Troisième division.*
 - id. 1 Bénéch-Wilfrid; 2 Delpéch.
 - Quatrième division.*
 - id. 1 Gaston; 2 Denons.
- Le censeur des Études,
 T. DURAND.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 juin au 3 juillet.

Naissances.

- Calmels, J.-Joseph, faubourg Labarre.
- Lavergne, F.-Jules, rue du Tapis-Vert.
- Brel, Augustin-J.-Etienne, boulevard Nord.
- Landrevis, Marie-Laurence, boulevard Sud.
- Escoffier, Adolphe-J.-Marie, faubourg St-Georges.
- Foubert, Emile-Alexandre, rue Fénelon.
- Rigal, Marie, à Bégoux.

Mariages.

- Valette, Pierre et Garrigue, Marie.

Décès.

- Massip, Marie, sans-prof., 68 ans, faub. Labarre.
- Berche, Suzanne-M., 58 ans, rue des Boulevards.

CALENDRIER DU LOT. — Juillet.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
4 Diman.	s Florent.	
5 Lundi.	se Zoé.	Lauzès, Souceyrac, Souillac.
6 Mardi.	Oct. P. et P.	Frayssinet, Pinsac.
9 Mercr.	s Irénée.	Marminiac, Puy-Pévêque.
8 Jeudi.	se Elisabeth.	Lacapelle-Marival, Cazillac.
9 Vend.	P. de la V.	
10 Samedi.	s 7 f. s ^{es} R, S	Cahors, Castelfranc, Latronquièrre, Martel, Cajarc.

Lunaisons du mois de Juillet.

- ☉ N. L. le 3, à 5 h. 34 du matin.
 - ☽ P. Q. le 10, à 10 h. 49 du matin.
 - ☉ P. L. le 18, à 1 h. 36 du soir.
 - ☽ D. Q. le 25, à 8 h. 48 du soir.
- Apogée, le 13. — Périgée, les 1 et 28.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 5 juillet 1875.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Boeufs.	2.374	2.165	1.30 à 1.84
Vaches.	924	645	0.96 à 1.64
Taureaux.	490	108	1.00 à 1.32
Veaux.	682	569	1.30 à 2.00
Moutons.	18.998	10.254	1.40 à 2.06
Porcs gras.	943	624	1.32 à 1.50

Dernières nouvelles

Paris, 5 juillet.

Le conseil des ministres s'est occupé de l'éventualité de la dissolution. Le ministère n'a pas l'intention d'intervenir dans cette question, mais il ne paraît pas croire à la possibilité d'une session se prolongeant jusqu'au milieu du mois de septembre. L'Echo publie, au sujet de la dissolution, l'information suivante : « Tout en se montrant partisan d'une dissolution assez prochaine, le gouvernement est bien résolu à ne pas intervenir. » Il estime, en effet, que la dissolution doit être prononcée par l'Assemblée, en toute liberté, et il ne veut pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir exercé même un semblant de pression sur la décision de la Chambre. »

Versailles, 5 juillet soir.

Le maréchal de Mac-Mahon était de retour à l'hôtel de la présidence ce matin à 6 heures.

Le mouvement de bienfaisance, provoqué par les désastres de nos populations du Midi, donne de plus en plus des résultats satisfaisants. Les dons affluent maintenant de l'étranger comme de l'intérieur, et bien que le total doive rester certainement au-dessous des dommages subis, il est certain du moins, dès aujourd'hui, qu'il apportera un véritable soulagement aux misères qui en ont été la conséquence.

La plupart des députés des départements inondés se sont rendus aujourd'hui chez le Maréchal pour le remercier de sa visite sur les lieux du sinistre et des secours qu'il y a distribués.

Le centre droit, la droite modérée et l'extrême droite ont tenu aujourd'hui leurs réunions respectives pour s'occuper de la question de dissolution. Le premier de ces groupes a résolu de suspendre sa décision jusqu'après le vote de la loi électorale, ce qui veut dire que le centre droit ne consentira à la dissolution immédiate que si l'Assemblée vote le scrutin d'arrondissement, et tenez pour certain que cette manière de voir est partagée par le gouvernement. La droite modérée ne croit pas possible la dissolution au mois d'août et, quant à l'extrême droite, tout en considérant la dissolution comme prochaine, elle ne veut prendre aucune responsabilité à cet égard. La gauche se réunira ce soir à Paris pour délibérer sur cette phase nouvelle de la situation.

La grande duchesse Constantin de Russie est arrivée hier à Paris.

M. le duc Decazes est parti hier au soir pour Vichy où il restera jusques vers la fin du mois.

Le discours de M. Louis Blanc, prononcé hier à Vaugirard dans un banquet républicain qui a eu lieu chez le restaurateur Ragache à l'occasion de l'anniversaire de Garibaldi produit une vive émotion dans les cercles républicains. Il est généralement considéré comme marquant une rupture complète entre les républicains pratiques et modérés qui suivent M. Gambetta et les radicaux intransigeants dont MM. Blanc et Madier de Montjau ont naguère exposé les vues à la tribune. Le discours de M. Louis Blanc n'est, en effet, qu'une longue critique des transactions acceptées par les républicains modérés et de la Constitution du 25 février à laquelle M. Louis Blanc reproche de n'être qu'une enseigne républicaine destinée à cacher un établissement monarchique. Il paraît que le discours de M. Louis Blanc a été fort applaudi, ce qui semblerait confirmer le bruit de dissidences et des défiances sérieuses provoqués parmi les radicaux parisiens par la politique de M. Gambetta. Quinze député de l'extrême gauche assistaient hier au banquet chez Ragache.

Une dépêche de Besançon, en date d'aujourd'hui confirme que le cardinal-archevêque, Mgr Mathieu, est dans un état très-inquiétant.

Une rencontre a eu lieu ce matin à l'étranger entre M. Jules Rosati de la Presse, et M. Périer, du Figaro. Ce dernier a reçu deux blessures peu graves.

M. Granier de Cassagnac, père, a envoyé à M. Gambetta une lettre dans laquelle il le rend responsable des attaques dirigées contre lui dans la République française et lui demande une réparation par les armes.

M. de Villeessant annonce qu'il poursuit M. Debrousse, fils, devant les tribunaux.

Dépêches Télégraphiques

Paris, 6 juillet.

Les listes du Comité de Madame la duchesse de Magenta et du Trésor s'élèvent, à ce jour, à 1,362,000 francs.

Le Journal officiel publie d'autres nombreuses listes.

La représentation qui a eu lieu à l'Opéra, au bénéfice des inondés, a produit 35,477 fr.

De nouvelles souscriptions sont ouvertes en Italie.

Bourse de Paris.

Paris, 6 juillet 1875.

Rente 3 p. %	63,95
— 4 1/2 p. %	95,00
— 5 p. %	104,30

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Monsieur le Directeur,

Au moment où l'on organise partout des souscriptions en faveur des victimes de l'inondation et où chacun veut contribuer à les secourir, dans la mesure de ses forces, il n'est pas d'idée tendant à ce but qui ne puisse ou ne doive trouver son application.

Élève de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, je n'oublierai pas que c'est dans cette ville, si éprouvée aujourd'hui, que j'ai appris les premiers éléments de mon art, grâce auquel j'espère pouvoir venir en aide aux malheureux inondés.

Je propose de faire le portrait-médaille en terre cuite de la première personne qui versera 200 fr. à la mairie de Cahors en faveur des victimes de l'inondation.

Telle est, Monsieur le Directeur, la proposition que je fais et dont je vous prie de faire part à vos lecteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

CALMON, sculpteur,

Directeur de l'École municipale de Dessin.

Nous recevons d'un de nos abonnés de la ville la note suivante :

La rue qui sépare le théâtre de la caserne de gendarmerie est occupée depuis une quinzaine de jours par des ouvriers charpentiers, qui ont installé leur atelier dans cet endroit, de façon à entraver le passage des voitures. Nous signalons ce fait à qui de droit, et nous sommes convaincus qu'on se hâtera de mettre un terme à cet état de choses, que les habitants du quartier commencent à trouver intolérable. On ne nous objectera pas le manque de place, car il y a, quelque pas plus loin, un grand espace complètement vide, où ces ouvriers seraient à merveille, sans gêner personne. La police municipale, qui se montre si soucieuse du bon état des rues et de la facilité de la circulation, ne manquera pas de mettre ordre à cette situation aussi singulière que nouvelle.

Nous lisons dans le Gourdonnais :

La Commission d'organisation et le Comité de contrôle de la fête Patronale de Gourdon se font un devoir de déclarer qu'ils sont étrangers aux critiques dont MM. de Girardin et de Gozon sont l'objet dans le compte-rendu qui a paru dans le *Républicain du Lot*.

Loin de s'associer à ces critiques, ils auraient mis leur honneur à les empêcher si cela avait dépendu d'eux.

Le Secrétaire de la Commission,

LACAMBRE.

La France raconte que l'assassin Rieubernet (François), condamné à mort par les assises de la Haute-Garonne, le 19 mai dernier, et dont le pourvoi en cassation avait été rejeté le 11 juin, vient d'échapper momentanément à la mort qui l'attend.

Roch, l'exécuteur des arrêts criminels, à son retour d'Epinal où il avait été appelé pour son lugubre emploi, avait reçu l'ordre de se tenir prêt à un nouveau voyage.

En effet, quelques heures plus tard, il recevait

VILLE DE FLORENCE 1875

ÉMISSION

78,000 Délégations au Porteur

en or, de 500 Francs

SUR LE TRÉSORIER COMMUNAL

EXEMPTES DE TOUT IMPOT

Ces délégations, créées suivant une délibération du Conseil municipal, en date du 15 juin 1875, approuvée, conformément à la loi, par la Députation provinciale, aux termes d'un acte notarié enregistré à Florence, sont garanties, d'une manière générale, par tous les revenus et biens propres de la Ville, et, spécialement, par le nantissement des revenus nets de l'Octroi qui seront prélevés mensuellement, au profit des porteurs de ces titres, par les soins de la Banque Nationale de Toscane remplissant les fonctions de Trésorier communal. Les articles 6, 7, 10, 11 et 12 de l'acte sus-mentionné sont reproduits in extenso dans le Prospectus.)

CES DÉLÉGATIONS DONNENT DROIT

1° A un intérêt de 5 % l'an, représentant, pour chaque délégation, une somme annuelle de 25 Francs, payable par semestre les 1^{er} juin et 1^{er} décembre.

Le premier semestre d'intérêt sera payé le 1^{er} décembre 1875.

2° Au remboursement, en 50 ans, en 500 Francs pour chaque délégation, moyennant tirages semestriels. Ces tirages auront lieu en Avril et Octobre de chaque année et les rem-

boursements les 1^{er} Juin et 1^{er} Décembre suivants.

Le premier tirage aura lieu en Avril 1876, et le remboursement des délégations sorties s'effectuera le 1^{er} Juin suivant.

Le paiement des coupons et des délégations sorties sera effectué, à la volonté des porteurs, à Florence, Paris, Genève, Strasbourg, Bruxelles et Francfort.

Les délégations sont libres de tout impôt et de toute taxe, et les intérêts, aussi bien que le capital amorti, devront toujours être payés en espèces sonnantes, la Ville de Florence ayant déclaré formellement que les conséquences de toute loi d'impôt quelconque qui frappe actuellement ou qui pourrait, dans l'avenir, frapper en Italie le revenu de la propriété mobilière et immobilière, seront supportées directement par elle, et qu'elle demeure dans l'obligation formelle d'effectuer en tous temps en Italie et à l'étranger, en or et libras de toutes charges, le paiement des intérêts échus et le remboursement des délégations sorties.

PRIX D'ÉMISSION : 410 Francs par Délégation

JOISSANCE DU 1^{er} JUIN 1875, PAYABLES COMME SUIV :

En souscrivant.....	50 Francs.
A la répartition.....	60 —
Du 15 au 20 Août 1875.....	100 —
Du 15 au 20 Septembre 1865.....	100 —
Du 15 au 20 Octobre 1875.....	100 —

Les souscripteurs recevront des certificats provisoires au porteur, à échanger, après libération, contre des titres définitifs.

Les certificats provisoires, ainsi que les titres définitifs, seront revêtus des signatures du Syndic de la

Ville de Florence et d'un assesseur communal, et du visa du Trésorier communal, dont les fonctions sont actuellement confiées à la Banque Nationale Toscane.

Les souscripteurs auront, à toute époque, la faculté d'effectuer les versements par anticipation : dans ce cas, ils jouiront d'un escompte à raison de 5 % l'an.

Les versements en retard supporteront l'intérêt à raison de 6 % l'an à partir du jour où chacun des versements aurait dû être effectué. Un mois après cette date, les titres provisoires pourront être vendus par duplicata, aux risques et périls du porteur et par le ministère d'agent de change, sans qu'il soit besoin d'aucune déclaration ou intervention de l'autorité judiciaire.

La Souscription sera ouverte le 8 Juillet 1875

DE 10 HEURES DU MATIN A 4 HEURES DU SOIR
à FLORENCE, à la Trésorerie Communale (Banque Nationale Toscane);
à FLORENCE à la Société Générale de Crédit mobilier Italien ou aux succursales de la Banque Nationale Toscane;
ROME, à la Banque Générale;
PARIS, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;
GENÈVE, à la Succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas;
(et chez MM. Bonna et C^e;
et à la Banque d'Alsace et de Lorraine.

En ALSACE-LORRAINE, à la Banque d'Alsace et de Lorraine.
Les souscriptions seront reçues directement ou par correspondance.
Elles devront être accompagnées du premier ver-

sement de 50 francs.

Si les demandes dépassent le chiffre de 78,000 délégations, les souscriptions auront à subir une réduction proportionnelle.

Les formalités seront remplies pour l'admission des délégations de la Ville de Florence à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Nous apprenons avec plaisir que l'importante « DROGUERIE CENTRALE DU SUD-OUEST » Maison JAILLE et THOMAS, d'Agen a pu heureusement mettre à l'abri de l'inondation qui a envahi ses magasins, toutes les marchandises des caves et rez-de-chaussées et que ses pertes ne consistent qu'en matériel de Laboratoire et autres, ainsi qu'en sels et acides qui n'ont pu être enlevés du sol à cause de leur poids.

Déjà on remplace les marchandises perdues et les expéditions se font dans les mêmes conditions et avec les mêmes soins qu'avant cette terrible catastrophe.

EAU FIGARO

Teinture de Cheveux et Barbe, garantie sans nitrate. Parfum délicieux. Emploi facile. Résultat certain. Paris. Société d'Hygiène française, 1, B^e E. Nouvelle. Le 1^{er} 5 fr. A Cahors, Didos, fils aîné, boulevard Sud.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant A. Laytou.

Très incessamment
Ouverture du Grand Café Tivoli

EAUX MINÉRALES DE MIERS

HOTEL CARBOIS

A ALVIGNAC, par Cahors (Lot)

Gare de Rocamadour. — Omnibus à tous les trains.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Enfin, à la modicité se joint un avantage inappréciable, qui rend peu dispendieux le séjour à Alvignac.

Les voyageurs qui logent à l'HOTEL CARBOIS, ont l'avantage d'avoir le médecin des Eaux, dans l'Hôtel même.

Pour retenir une ou plusieurs chambres, écrire à M. Carbois, à Alvignac, par Gramat (Lot).

Glacière Cadurcienne
GLACES DE NORWÈGE

MM. les Limonadiers sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Salomon, au Grand Café Divan, DE LA GLACE DE NORWÈGE, 1^{er} choix, non brisée et par blocs de 50 à 200 kilogrammes.

Le grand approvisionnement qu'il a pu faire lui permet de livrer de la belle Glace à des prix très-modérés.

Expéditions

A CÉDER pour cause de santé, grande banlieue de Paris, un journal politique 40 ans, avec ou sans imprimerie. S'adresser par lettre à M. Sallé, 15, rue Burq, Paris.

AVIS.

On demande à acheter, une Propriété. S'adresser à M. VINCENS, pépiniériste à Cahors.

A VENDRE

Pour cause de Décès Une bonne ETUDE D'HUISSIER, près le Tribunal de Cahors, résidence à Lalbenque. S'adresser à Madame veuve COSSÉ, à Lalbenque.

TABLEAU DES DISTANCES

Journallement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Flacon : 5 fr. Flacon : 5 fr.

LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou coupé d'eau dissipe ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ PEAU FARINEUSE BOUTONS, RIDES GERÇURES

Conserve la peau du visage claire et saine

Paris GARNIER, 24 St-Denis, 24

Chez les Pharmaciens et Coiffeurs.

AVIS

On demande à céder un Magasin de Mercerie et de Modes, très bien placé, dans la ville de Montauban. Position assurée. Toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M^e Capelle, notaire à Montauban.

FLEURS ARTIFICIELLES.



M^{ME} BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrament ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes ; Feux d'artifice.

L'ABELLE

SEULE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LA GRÊLE

Fondée en 1856 au capital de huit millions

En la seule année 1872, elle a garanti près de 200 millions et a payé à 6,600 sinistrés, plus de 3 millions

Pour ne pas s'exposer à des mécomptes, on doit bien se garder de confondre les Assurances à primes fixes avec les Assurances mutuelles. Dans l'Assurance à primes fixes l'assuré a la certitude d'être intégralement indemnisé des pertes constatées.

Pour connaître les conditions de l'assurance, s'adresser à M. CARRIOL, Agent général à Cahors, rue St-James. — Agents particuliers dans tous les cantons de l'arrondissement.

L'Abelle, Compagnie d'Assurances à primes fixes contre l'incendie.

Garantie : 27 millions — Capital social : 42 millions — Primes en portefeuille : 15 millions

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- Concilia œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.
- Payables 50 francs par trimestre.
- La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natavis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.
- Vie de la très-sainte Vierge, par Le Mutilier, 2 vol. in-8^o raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Matte-Brun fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
- Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sawagot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.
- POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8^o. 32 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8^o. 420 fr.
- BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8^o. 42 fr.
- L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8^o. 480 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr.
- La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, éditées par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Plus de Feu. LINIMENT-GÉNEAU SEUL TOPIQUE 20 années de succès. Préparation prompt et radicale des boiteries, molettes, écartis, vessicons, foulures, capelots, engorgements et faiblesses de jambes, catarrhes, bronchites, rhumatismes, etc. Pansement à la main en 3 min. sans douleur et sans couper le poil. 6 fr. PH^e GÉNEAU, 275, r. St-Honoré, Paris. BAS VARICES DALPIAZ CEINTURES ABDOMINALES PH^e GÉNEAU, 276, r. St-Honoré, Paris.

